Conseil départemental de la Manche
Groupe « Unis pour une Manche de progrès »

Séance plénière du 10 décembre 2021

OUVERTURE DE SESSION

Karine DUVAL
Présidente du groupe
Conseillère départementale, canton de Cherbourg-en-Cotentin 2
au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Cette plénière se déroule dans des conditions bien particulières. Une fois de plus, la pandémie vient nous rappeler nos fragilités, continue de désorganiser notre vie, et accroît ce sentiment de désarroi pour beaucoup de nos concitoyens. Face à elle, on se doit de saluer l'action de tous ceux qui contribuent à tenter de l'enrayer : les soignants, les professionnels de santé et les sapeurs-pompiers engagés dans la vaccination. Félicitons aussi ceux qui travaillent dans des conditions difficiles, notamment dans les établissements médico-sociaux, et tous les agents publics engagés sans compter depuis début de la pandémie.

Grâce à une vaccination massive, notre département est aujourd'hui, l'un des moins touchés de France. Pour autant, la 5ème vague est bien présente et nous devons, à tous les niveaux mettre en œuvre les mesures visant à renforcer la sécurité sanitaire là où nous sommes en responsabilité ; je pense aux collèges et aux moyens dont nous devons doter nos équipes d'agents d'entretien et de

restauration car nous savons la situation tendue dans certains établissements.

Au-delà de la pandémie, c'est la mobilisation des agents des solidarités qui nous oblige ce matin. Ce mouvement se place dans la continuité de celui de mardi dernier où de nombreux agents étaient en grève dans les territoires de solidarité, où des centres médico-sociaux étaient fermés et où plus de 200 personnes sont venues porter leur souffrance, leur désarroi ici à la maison du département. Comme nous, vous étiez là, Monsieur Le Président, et vous avez pu entendre cette détresse, *légitime*, exprimée par nos personnels.

Pourquoi dire « Légitime » tout particulièrement aujourd'hui ?

Permettez-moi de remonter le fil de l'histoire et, ainsi, de m'adresser là, plus particulièrement aux nouveaux élus de cette assemblée qui peuvent-être surpris ou se questionnent par rapport à ce mouvement. Ecouter nos agents parler de leur métier suffit à comprendre que nous avons, face à nous, des professionnels de grande valeur, motivés par leur mission et surtout, des personnels ayant un grand sens du service public. Ce mouvement, il n'est pas initié pour eux, pour leur confort personnel en premier lieu (même si c'est important qu'ils puissent exercer leur mission dans de bonnes conditions). Ils se mobilisent surtout pour défendre le service que nous devons rendre aux personnes les plus fragiles, puisque notre mission est de les protéger, de les accompagner.

Alors, si vous, chers collègues nouveaux élus, vous découvrirez peut-être un certain nombre de choses en m'écoutant, pour les

autres, ce sera une énième répétition… Car oui, il n'y a aucune surprise, malheureusement, dans la situation qui est celle des personnels de notre direction de l'Action sociale. Nous n'avons eu de cesse de répéter, dans le précédent mandat, que notre collectivité ne donnait pas les moyens à la hauteur des besoins sur son cœur de compétences.

Nous avons d'abord alerté sur la situation de l'aide sociale à l'enfance. Nous en reparlerons tout à l'heure… mais il a fallu attendre pratiquement un mandat et les dernières décisions modificatives dans le budget pour que des moyens supplémentaires soient accordés. Des moyens qui, à ce stade n'ont fait qu'à peine rattraper un manque cruel de moyens et sans que le résultat ne soit ni ambitieux, ni suffisant ! Je veux penser, et je pense, que cette assemblée, dans la majorité qui est la vôtre, est consciente de la détresse des enfants, des jeunes, des ados, des familles qu'il est de notre devoir de protéger, qu'il est de notre devoir d'accompagner. Mais aujourd'hui on ne peut plus attendre !

Nous avons aussi alerté, à de nombreuses reprises sur la situation dans les centres médicaux-sociaux… Combien de fois avons-nous dit, par simple constat, que la réforme structurelle mise en place sous le précédent mandat ne fonctionnait pas, désorganisait profondément le fonctionnement des services, créait beaucoup de souffrance au travail et une perte de repères pour nos agents etc… Si, à un moment, vous concédiez du bout des lèvres que ça ne fonctionnait pas… notre demande de mission d'information et d'évaluation a été rejetée ici même, dans cet hémicycle en 2018. Pourtant, n'était-il pas du devoir des élus que nous sommes, de

s’emparer du sujet, de regarder, accompagnés d’une expertise, ce qui marche, ce qui ne fonctionne pas, pourquoi, ce qu’il faut changer ? Cette logique de mission, sur quelques mois, mélangeant élus et administration se voulait efficace, pragmatique et surtout, rapide à mettre en œuvre. Vous avez laissé l’administration s’embourber, n’ayons pas peur de le dire, dans la démarche dite ACTAH… qui ne semble toujours pas achevée au bout de toutes ces années et, pour quel résultat ?

Nous avons alerté sur la fragilité de la maison départementale des personnes handicapées… et, pourtant, nous nous retrouvons pointés du doigt comme l’un des départements où elle fonctionne le plus mal avec des milliers de dossiers en attente. Mais comment ne pas avoir conscience que, derrière ces dossiers, ce sont des personnes qui souffrent de la lenteur administrative… oui, c’est ça, cette lenteur qu’un certain nombre peuvent dénoncer s’agissant d’autres administrations, eh bien là, c’est notre propre administration, parce qu’elle n’a pas les moyens, et qu’elle est désorganisée, qui la génère. Derrière ce sont des droits qui tardent pour des enfants et des adultes en situation de handicap. Nos personnels eux, sont confrontés, au quotidien à ce désarroi.

Et pendant ce temps-là, alors que nous n’étions pas solides sur nos bases, vous avez lancé de nouveaux projets contribuant à alourdir, plus encore, la charge sur les personnels. La Manche inclusive en est un exemple, un projet qui, sans remettre en cause l’objectif, ne pouvait aboutir pleinement à moyens constants. D’ailleurs, malheureusement aujourd’hui, l’intitulé se retourne contre nous, mettant en lumière nos limites en matière d’inclusion. On peut citer

aussi la création de la MDA, la maison de l'autonomie, la création du GIP Tandem etc. Bien sûr, avec les moyens qui vont avec, il y a de nombreuses politiques innovantes que nous pourrions mener dans un département comme le nôtre mais encore faut-il donner les moyens à ses ambitions !

Il est grand temps aujourd'hui d'être pragmatiques et de nous recentrer sur notre cœur de mission.

La détresse de nos agents qui sont dans l'incapacité de rendre le service attendu, elle est l'écho de celle des manchois.

Dans le déroulé de notre session, nos agents et nos concitoyens vont prendre connaissance de la décision modificative. Et que vont-ils en penser ? Notre département si riche, qui va bénéficier d'un surplus de recettes de :… je n'ose prononcer le chiffre qui va paraître indécent tant il est difficile d'imaginer une sous-estimation telle au budget : 25 millions d'euros rien qu'au titre des droits de mutation et pour la seule année 2021 ! Et Comment expliquer que la surestimation du coût du RSA et l'économie de 1,3 M€ ne servent pas aux urgences du secteur social ?

Alors, qu'allons-nous faire de cet argent ? remplir notre bas de laine déjà bien fourni ? augmenter les investissements en sachant que nous n'aurons jamais la capacité de les réaliser ?

Dans le précédent mandat, nous avions demandé la mise en place, dans l'urgence, d'un plan de relance social aux côtés du plan de relance qui touche surtout les investissements. Il s'agissait, dans un premier temps, de traiter les urgences dans le secteur social d'autant

que nous n'étions plus contraints par le pacte de Cahors qui limitait nos dépenses de fonctionnement. Nous en avions déjà les moyens financiers à l'époque. Que dire aujourd'hui ? Il faut que cette cagnotte serve à notre cœur de métier !

Tout à l'heure, les représentants du personnel seront reçus. Ils attendent des annonces, ils veulent des moyens, ils attendent des changements structurels, ils attendent surtout… de l'action ! Dois-je vous rappeler que c'est vous, Monsieur le Président, qui avez choisi de transformer l'intitulé de la commission et de la direction des solidarités en « *action* sociale »… ce mot « action » devant montrer votre volontarisme ! C'est le moment de passer à l'action, c'est le moment de passer des intentions à la concrétisation. Et si, bien évidemment, vous ne disposez pas d'une baguette magique pour tout changer du jour au lendemain, vous avez les moyens de poser des actes forts, dès aujourd'hui, pour changer l'avenir de nos services, de nos personnels, de nos citoyens les plus fragiles.

Cher.e.s collègues, il ne s'agit pas pour nous, et nous espérons que vous l'aurez compris, d'être partisans ou de « récupérer » un mouvement… tout ce qui est dit aujourd'hui, n'est que le résultat d'une série de manquements du passé. Vous aurez compris également que ce que nous avons à cœur, comme les agents, c'est d'abord le service rendu à notre population. Nous avons l'espoir que ce passé soit enfin révolu. Alors, tous ensemble, passons à l'action !

* *

*